Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le
ID : 033-213303746-20250514-202531FORETTABL-DE

MAIRIE
33820 SAINT-AUBIN DE BLAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-31

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **11**
votants : **11**

OBJET :
FORET NOURRICIERE – INSTALLATION TABLES ET POUBELLES

Date de convocation du Conseil : **06 mai 2025**
Affichée le : **06 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le : **14 mai 2025**
Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE.**

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie. Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel, REREAU Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.**

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite mettre en place des tables d'extérieures ainsi que des poubelles dans le Parc de la Fontaine (Forêt Nourricière)

Pour cela, 2 catalogues de 2 fournisseurs différents ont été consultés :

- ADEQUAT

Tables d'extérieures PMR en bois 230 x 160 x 75 à sceller : 582,36 € HT l'unité
Corbeille franc en acier galvanisé avec couvercle 80L : 218.74 € HT l'unité

- JPP DIRECT

Table d'extérieures PMR en bois 230 x 153 x 74,5 à sceller : 428,94 € HT l'unité
Corbeille ZENO PROTEC en acier galvanisé avec couvercle 80L : 581,55 € HT l'unité

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de la majorité de ses membres présents ou représentés, de commander 2 tables et 2 corbeilles chez ADEQUAT pour un montant total de 1 602,20 € HT et autorise, M. Le Maire ou son représentant, à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **14 mai 2025**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :

La secrétaire de séance
Michel POTY

Le Maire
Arnaud OVIDE

MAIRIE DE ST-AUBIN-DE-BLAYE
33820